

# MAINTENANCE INDUSTRIELLE



LYCÉE ALAIN

# BTS

## MAINTENANCE INDUSTRIELLE

### Contact

Chef de Travaux du Lycée ALAIN – Alençon Tél. : 02 33 80 38 50 - E-Mail: ce.0610001v@ac-caen.fr  
Coordonnatrice CFA EN 61 – Flers Tél. : 02 33 96 39 24 - E-mail: cfa.en61@ac-caen.fr

### Conditions d'accès

Titulaires d'un Baccalauréat Technologique (Electronique, Electrotechnique, Génie Mécanique), d'un Baccalauréat Scientifique S (SI), ou du Baccalauréat Professionnel MEI (Maintenance des Equipements Industriels), Baccalauréat professionnel ELEEC.

### Métiers visés

Le BTS Maintenance Industrielle donne accès au métier de technicien supérieur en charge de la maintenance des équipements industriels de production et de service.

Les activités en maintenance industrielle au niveau technicien supérieur intègrent également :

- L'amélioration de la sécurité des matériels et des personnes
- L'amélioration de la disponibilité des moyens et de son optimisation
- L'intégration de nouveaux matériels dans le dispositif de production et de service
- l'organisation des activités de maintenance
- L'animation et l'encadrement des équipes d'intervention.

### Durée du contrat

Sauf conditions particulières, le contrat d'apprentissage est conclu pour 2 ans (1350 h), soit 39 semaines environ qui sont consacrées à la formation au sein de la section d'apprentissage avec une alternance d'environ 2 semaines au CFA EN 61 (Lycée Alain) et 2 semaines en entreprise.

### Objectifs de la formation

Permettre au jeune d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer les activités et emplois définis dans le paragraphe « métiers visés » pour :

- Mettre en œuvre et optimiser la maintenance corrective
- Définir, mettre en œuvre et optimiser la maintenance préventive
- Améliorer la sécurité, la disponibilité
- Optimiser les coûts liés à la maintenance
- Intégrer les nouveaux matériels ou équipements
- Organiser, définir et optimiser l'organisation de la fonction maintenance
- Animer et encadrer une équipe de maintenance.

### Secteurs d'activités pouvant assurer l'accueil d'un apprenti :

Ce métier s'exerce dans les grandes entreprises à l'intérieur d'un cadre où les différentes fonctions d'entreprise sont tenues.

Mais il s'exerce également, avec d'avantage d'autonomie dans des PME/PMI de différents secteurs d'activités : métallurgie, production automobile, production agro-alimentaire, productions industrielles diverses, imprimerie, production pharmaceutique, production d'énergies, installation de chauffage, équipements hospitaliers, etc.

